

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative au Parc des Etangs.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst :

« Chaque année, en été, des canards et oies meurent aux abords des étangs situés en bordure de l'avenue Marius Renard. Le problème a été largement évoqué encore l'été dernier, moult photos de cadavres à l'appui, sur les réseaux sociaux par d'actuels membres du Collège. La solution serait un curage complet des étangs assorti d'un nettoyage en bonne et due forme. Bien sûr d'autres problèmes se greffent sur le manque total d'hygiène de ces étangs : le pain distribué aux animaux par des gens bien intentionnés certes mais mal informés. Une campagne d'information ne serait pas du luxe. En outre, la sécurité aux abords immédiats de ces étangs est également mise à mal : on ne compte plus les arrachages de sacs, de chaînes et j'en passe. Des patrouilles pédestres de policiers seraient les bienvenues. Ensuite, évoquons le dénominateur commun à notre jadis belle commune : la crasse ! Les poubelles ne sont bien sûr pas vidées à temps. Je me réjouis de l'initiative de plogging qui a eu lieu il y a quelques semaines et j'en remercie vivement les courageux citoyens qui y ont pris part mais il faudrait songer avant tout à prévenir avant de guérir. Et pour finir, il avait été question, sous l'ancienne majorité, de céder la gestion de ce parc à la Région, qu'en est-il actuellement ? Que compte faire le Collège pour mettre fin à l'hécatombe estivale prévisible ? Il devient urgent d'agir MAINTENANT pour éviter un nouveau désastre. Quelle campagne d'information compte mener le Collège pour mettre fin au nourrissage au moyen de pain ? Quelles solutions compte apporter le Collège au problème récurrent de sécurité et de malpropreté ? »

Madame l'Échevine N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst :

« En effet, comme vous l'avez si bien souligné, ce problème existe déjà depuis plusieurs années et en effet, s'accroît en période estivale.

Apparemment, malgré de nombreuses années, des solutions concrètes n'ont pas pu aboutir.

Depuis que j'ai repris les compétences de l'hygiène et du bien-être animal, je collabore avec différents organismes, occupés déjà avec la problématique du nourrissage des oiseaux et qui provoque des nuisances (entre autres avec la « Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux » et « Natagora »).

En effet, la sensibilisation auprès des citoyens est primordiale et reste un enjeu majeur. Cette sensibilisation doit être reprise au niveau régional. Et je peux déjà vous confier que des contacts ont été pris auprès d'autres communes afin de mener des campagnes ensemble sur le territoire bruxellois.

Précédemment, cette thématique n'a pas pu être solutionnée et je mets donc un accent particulièrement prononcé avec les membres du Collège afin d'apporter un changement positif des habitudes des nourrisseurs.

Dans la même dynamique, une campagne « 1070 Respect » va être lancée dans les semaines qui suivent (en avril) dont l'un des sujets est le nourrissage des oiseaux.

A travers cette campagne, nous allons pouvoir la mettre en action dans le parc des Étangs.

De plus, en parallèle de cette campagne de sensibilisation, en collaboration avec le service de Prévention de Monsieur Alain KESTEMONT, il me confirme que des agents SAC sont déjà sur le terrain afin de constater ces infractions. Ainsi que deux gardiens de la paix, de ce secteur, qui patrouillent déjà régulièrement.

Par ailleurs, concernant la problématique que vous évoquez sur l'état de malpropreté du parc, sachez qu'en effet, Monsieur Allan NEUZY, qui est bien sûr au courant du problème et qui a repris cette compétence pour justement améliorer la situation, me confirme que l'état central de l'étang a été nettoyé aujourd'hui et le sera demain.

Les berges et les zones à proximité des berges seront nettoyées dans la foulée, la semaine prochaine.

Ensuite, il est prévu que la qualité de l'eau soit mesurée après ces travaux de nettoyage.

Suite à l'analyse de la qualité de l'eau et du nettoyage, nous envisagerons si le curage reste nécessaire.

Monsieur Allan NEUZY me confirme qu'il a déjà rencontré des citoyens pour faire l'état des lieux du parc et liste des différents travaux. Une journée « action-choc » est prévue dans les prochaines semaines.

Enfin, concernant les rumeurs d'un passage vers une gestion régionale de ce parc, il n'y a aucune confirmation officielle.

Depuis décembre déjà, Monsieur Allan NEUZY a demandé un rendez-vous avec les responsables de « Bruxelles-Environnement » pour faire le point, et qui est prévu la semaine prochaine.

Nous vous tenons bien entendu au courant des suites de ce dossier. »

F. CARLIER s'inquiète du passage du personnel des SAC pour contrôler que les gens ne donnent pas de pain aux étangs. Elle espère qu'il y aura de la prévention avant de sanctionner ces personnes bien intentionnées et qu'elles seront traitées avec humanité.